

Résumé analytique

- ▶ **La pandémie de COVID-19 n'est pas encore terminée et les pays africains ne doivent pas baisser la garde.** La pandémie continue à se propager, avec plus de 36 millions de cas et un million de décès. À l'exception notable de l'Afrique du Sud, l'Afrique subsaharienne semble avoir jusqu'ici échappé au pire. Au 28 septembre 2020, les cas confirmés de COVID-19 et de décès dans la région représentaient, respectivement, 3,4 % et 2,5 % de ceux enregistrés dans le monde. Cependant, l'ampleur et la trajectoire de la pandémie dans la région restent très incertaines. L'arrivée d'une seconde vague en Europe et aux États-Unis et les craintes d'une seconde vague potentielle en Afrique alimentent de nouvelles incertitudes quant à la persistance et la propagation du virus.
- ▶ **La pandémie de COVID-19 a gravement perturbé l'activité économique en Afrique subsaharienne, mettant en péril une décennie de progrès économiques durement acquis.** L'activité économique dans la région devrait se contracter de 3,3 %, confirmant la prévision selon laquelle l'Afrique subirait sa première récession en un quart de siècle en 2020. De plus, d'ici la fin de 2021, le Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant de la région est susceptible de régresser à son niveau de 2008. En Afrique, la COVID-19 pourrait faire basculer 40 millions de personnes dans la pauvreté extrême, effaçant au moins cinq années de progrès dans la lutte contre ce fléau. De même, la COVID-19 pourrait ralentir les progrès réalisés dans le développement du capital humain, car la fermeture des écoles affectera près de 253 millions d'élèves, entraînant potentiellement des pertes d'apprentissage.
- ▶ **La contraction économique due à la pandémie de COVID-19 va se propager dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne en 2020.** En raison de la conjugaison des mesures de confinement et des retombées connexes de la récession mondiale, la croissance devrait ralentir dans toute la région. La croissance a fortement chuté au second trimestre 2020 dans tous les pays, notamment au Nigéria (6,1 % en glissement annuel) et en Afrique du Sud (17,1 % en glissement annuel). Cette chute devrait être plus marquée en Afrique de l'Est et australe qu'en Afrique de l'Ouest et centrale, partiellement en raison de la contraction plus forte de la production en Afrique du Sud et en Angola. Les perturbations dans l'industrie du tourisme et les confinements vont entraîner un ralentissement substantiel en Éthiopie, au Kenya et dans les pays insulaires. En Afrique de l'Ouest et centrale, la chute de la croissance devrait être tirée principalement par les pays exportateurs de pétrole. L'activité dans les pays à faible intensité de ressources, dont la Côte d'Ivoire et le Ghana, ralentira sans se contracter globalement, grâce à une croissance relativement plus robuste du secteur agricole. Les pays fragiles de la région devraient connaître une forte baisse de croissance, la COVID-19 ne faisant qu'amplifier les facteurs de fragilité.
- ▶ **Le chemin de la relance économique sera long et escarpé : il devra être pavé de politiques économiques saines.** Les pays devront reconstituer leur espace budgétaire pour financer des programmes susceptibles de stimuler la reprise, d'améliorer la gestion de la dette et de lutter contre la corruption. En fin de compte, une reprise durable dépendra de la rapidité à laquelle les pays africains privilégieront des actions politiques et des investissements visant à créer des emplois plus nombreux, de meilleure qualité et inclusifs. À leur tour, ces priorités politiques s'articulent autour de trois axes critiques et interdépendants : la transformation numérique, la réaffectation sectorielle et l'intégration spatiale. Plusieurs pays de la région saisissent déjà l'opportunité de la crise pour accélérer ces réformes.

Un long chemin à parcourir

- ▶ **Le rebond de l'activité économique devrait être modeste en Afrique subsaharienne en 2021, et les perspectives économiques restent largement soumises à une incertitude importante.** L'activité économique a commencé à rebondir au troisième trimestre 2020 après le ralentissement de la propagation du virus et la levée progressive des mesures de confinement. Cependant, la reprise a été modeste et inégale d'un pays à l'autre. Les dépenses des ménages pour les services sont restées modérées. La production industrielle a ralenti et le commerce international est resté faible, retardant la reprise de la production manufacturière.
- ▶ **Le PIB réel de l'Afrique subsaharienne devrait remonter à 2,1 % en 2021, toujours en dessous des 2,4 % enregistrés en 2019 et inférieur à la croissance démographique.** Selon les hypothèses de nos projections, les nouveaux cas de COVID-19 continueront de baisser dans toute la région, de nouvelles reprises de la pandémie n'entraîneront pas un confinement national, les réponses politiques des gouvernements renforceront la confiance des entreprises et des consommateurs, le rebond de l'économie mondiale se poursuivra et les prix des matières premières resteront stables. Si ces hypothèses se confirment, le PIB pourrait atteindre 3,2 % en 2022. L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe devraient enregistrer une reprise d'activité légèrement plus forte, avec une croissance projetée à 2,7 % en moyenne en 2021, contre 1,4 % en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Cela reflète en partie le rebond en Afrique du Sud et en Angola, alors que les mesures strictes d'endiguement sont assouplies et que l'on observe une reprise progressive de l'activité dans les pays d'Afrique de l'Est, dont le Kenya et le Rwanda. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, un ralentissement de la croissance des pays exportateurs de pétrole, en particulier le Nigéria, sera partiellement compensé par un rebond dans le reste de la sous-région. À l'exclusion du Nigéria, la croissance en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale devrait atteindre 3,0 % en 2021, reflétant une reprise plus robuste des pays exportateurs de métaux et des pays à faible intensité de ressources, y compris la Côte d'Ivoire et le Niger, à mesure que l'incertitude politique diminue. Dans ces deux sous-régions, la croissance devrait rester faible dans les pays fragiles.
- ▶ **Dans le scénario pessimiste, le PIB de la région ne devrait augmenter que de 1,2 % en 2021 et de 2,1 % en 2022.** Selon ce scénario, la forte incertitude liée à l'évolution de la pandémie limite la consommation et l'investissement intérieurs, tandis que la baisse des prix des matières premières pèsera sur les exportations. La croissance en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale passera de -2,8 % en 2020 à 0,5 % seulement en 2021, contre 1,4 % dans le scénario de référence, le rebond modéré dans les pays exportateurs de métaux et à faible intensité de ressources étant contrebalancé par une contraction au Nigéria. En Afrique de l'Est et en Afrique australe, la croissance devrait augmenter de -3,9 % en 2020 à 1,9 % en 2021, contre 2,7 % dans le scénario de référence, reflétant une reprise plus faible en Afrique du Sud et en Angola.

Une pente raide à gravir

- ▶ **Le chemin de la reprise sera difficile : la plupart des pays de la région sont entrés dans la crise sanitaire avec des institutions d'appui à la croissance plus faibles.** L'activité économique dans les pays de meilleure qualité institutionnelle a moins souffert de la pandémie. Cependant, la plupart des pays de la région ont affronté la crise sanitaire avec des scores plus faibles de l'évaluation des politiques et des institutions nationales, en particulier dans les politiques structurelles, la gestion et les institutions publiques. Des institutions solides peuvent aider à concevoir et mettre en œuvre des réponses politiques efficaces pour tracer la voie de la reprise et améliorer la résilience des pays aux chocs. Avec une diminution de l'incertitude liée à la nature de la pandémie, il sera essentiel d'assurer des réformes institutionnelles qui renforcent l'efficacité et la redevabilité des gouvernements vis-à-vis de leurs citoyens, la prestation de services, l'engagement de la société civile et la lutte contre la corruption.

- ▶ **La COVID-19 a mis en évidence de fortes vulnérabilités macro-économiques dans toute l'Afrique.** La plupart des pays vont émerger de la crise de la COVID-19 avec des déficits budgétaires historiquement importants. Ces déficits vont se creuser en moyenne de 3,5 points de pourcentage du PIB. Le fardeau de la dette deviendra également plus lourd, le risque de défaut de paiement ayant commencé à se concrétiser dans un pays de la région. La chute des recettes d'exportation, y compris celles provenant du tourisme international, a aggravé les impacts de la COVID-19. Dans le même temps, la réduction des envois de fonds de l'étranger, le ralentissement de l'investissement direct étranger et la baisse des flux de capitaux privés ont durci les contraintes extérieures, laissant les pays de la région confrontés à de graves problèmes d'endettement.
- ▶ **Bien que cela soit essentiel, il n'est pas facile de relancer la dynamique de réforme en temps de crise.** Face à la faiblesse des bilans, les gouvernements devront mettre en œuvre des réformes difficiles pour garantir des positions budgétaires plus soutenables dans un avenir proche. Ces réformes devraient inclure une plus grande transparence et une meilleure gestion de la dette, ainsi qu'une plus grande efficacité de la dépense publique. Par exemple, la publication des emprunts prévus et des dettes éventuelles, et l'amélioration des systèmes d'enregistrement, de suivi et de production de rapports pourront contribuer à réduire l'opacité des profils d'endettement des pays et renforcer la viabilité de la dette. Le renforcement des administrations fiscales, la réduction des flux financiers illicites et l'amélioration des systèmes de gestion des investissements publics – en particulier la gouvernance des infrastructures – pourraient améliorer l'effet de ces investissements sur la production. Ces réformes pourraient être extrêmement bénéfiques, mais nécessiteront des efforts significatifs.

Pas de relance sans politiques saines

- ▶ **La voie de la relance souhaitée doit déboucher sur des emplois et une transformation économique, principales clés d'une croissance soutenue, inclusive et résiliente.** La création d'emplois plus nombreux, meilleurs et inclusifs peut être réalisée grâce à la transformation numérique, à la réaffectation sectorielle et à l'intégration spatiale. Les pays devront étendre leur infrastructure numérique et assurer une connectivité abordable, fiable et universelle dans toute l'Afrique. Il sera également essentiel d'assurer un transfert des ressources vers des secteurs économiques non traditionnels, mais ayant une plus forte productivité économique, une plus faible volatilité et plus de valeur ajoutée, en tirant parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC). Enfin, pour la création d'emplois et la transformation économique, il sera également essentiel de transférer des ressources des sites moins créateurs d'emplois vers des zones plus efficaces en la matière grâce à une meilleure connectivité entre le monde rural et le monde urbain, et entre les zones côtières et l'intérieur du pays.
- ▶ **L'expansion de l'infrastructure numérique et une connectivité abordable, fiable et universelle dans toute l'Afrique sont la promesse d'emplois inclusifs.** Le recours à des solutions commerciales numériques améliore la productivité des entreprises d'Afrique subsaharienne, crée des emplois qualifiés et non qualifiés, et augmente le bien-être des ménages. Cependant, l'impact de cette révolution numérique en cours se heurte à plusieurs problèmes. Les réformes visant à combler les lacunes de l'infrastructure numérique, à améliorer l'accès aux équipements et aux services, et à développer une culture numérique sont essentielles pour élargir l'accès aux technologies numériques et réduire la fracture numérique entre les sexes, les entreprises de tailles différentes et entre les zones urbaines et rurales. L'environnement réglementaire doit fournir des incitations nécessaires à une adoption rapide de la technologie numérique et à une concurrence accrue entre les opérateurs de téléphonie mobile, y compris des actions visant un accès universel et abordable à des services de communication de haute qualité, un appui à des services critiques et à une forte résilience des réseaux (cybersécurité). Les compétences

numériques, qui reposent sur les fondements mêmes du capital humain, se traduisent par de meilleures opportunités et seront donc cruciales pour éviter que des segments déjà marginalisés de la population soient exclus des avantages de la connectivité. Enfin, l'adéquation de compléments analogues est également essentielle pour profiter des avantages de l'économie numérique. Des réformes pour améliorer l'accès à l'électricité, sa fiabilité et sa consommation seront donc essentielles.

- ▶ **La création d'emplois en Afrique subsaharienne nécessitera une transition décisive de l'exportation de matériaux bruts vers une augmentation de la valeur ajoutée et des chaînes de valeur intra-africaines.** Des réformes encourageant la contestabilité des marchés, le commerce extérieur et les investissements directs étrangers ainsi que la participation à des chaînes de valeur mondiales pourraient exposer des entreprises africaines à une compétition plus forte. Cependant, comme il faudra du temps au commerce mondial pour se redresser, les décideurs de la région doivent promouvoir le développement de chaînes de valeur régionales tout en construisant les fondations et les capacités nécessaires à une participation continentale plus globale. La ZLEC peut jouer un rôle important en réduisant les coûts de production associés aux barrières tarifaires et non tarifaires, et aux problèmes de facilitation des échanges. Des réformes réglementaires et le renforcement des capacités des institutions responsables de la mise en œuvre des obligations au titre du traité sont donc essentiels.
- ▶ **L'amélioration de la connectivité entre zones rurales et urbaines et entre zones côtières et intérieures et l'investissement dans les villes accroîtront la productivité agricole et permettront de réaffecter des ressources à des sites plus efficaces et créateurs d'emplois.** Les villes qui fonctionnent bien sont le berceau de l'innovation et augmentent la productivité des secteurs industriels et des services commercialisables. La stimulation de la productivité agricole et l'amélioration des conditions de vie en zone rurale, y compris la sécurité alimentaire, joueront un rôle essentiel. Les plates-formes numériques offrent aux producteurs et aux consommateurs une meilleure connectivité, améliorent l'efficacité et renforcent la transparence du système logistique alimentaire. Enfin, la planification des investissements dans les zones urbaines et rurales nécessite une augmentation des dépenses d'infrastructure, en particulier un accès plus large aux services infrastructurels de base.

Des pays africains saisissent « l'opportunité » de la COVID-19

- ▶ **Si la catastrophe mondiale de la COVID-19 devait avoir un côté positif, ce serait la confirmation de l'importance primordiale de l'économie numérique et de nombreux pays africains ont su saisir cette opportunité.** La pandémie a clairement démontré que l'économie numérique permet aux gouvernements, aux entreprises et à la société de continuer à fonctionner en période de distanciation sociale. Au plus fort du confinement, il a été prouvé que 25 % des entreprises ont accéléré le recours à des technologies numériques et augmenté leurs investissements dans des solutions numériques. Des gouvernements ont créé des partenariats avec le secteur privé pour fournir des services en ligne, notamment des informations sur la santé publique et l'apprentissage en ligne, et pour faciliter les paiements électroniques. Depuis le début de la crise sanitaire, les gouvernements et les opérateurs de téléphonie mobile en Afrique subsaharienne se sont efforcés de réduire les prix des appareils et des services, tout en évitant des déconnexions pour défaut de paiement et en augmentant le haut débit. À ces mesures se sont ajoutées des actions visant à faciliter l'expansion du réseau et à réduire la congestion, notamment l'adoption de nouvelles technologies (par exemple, Google Loon au Kenya et au Mozambique) et la libération temporaire de spectre supplémentaire pour renforcer l'efficacité d'Internet (Ghana, Afrique du Sud et Gambie). Des campagnes numériques ont permis de sensibiliser et mobiliser des populations en Namibie, en Afrique du Sud et au Togo. En Éthiopie, où le gouvernement et le

secteur privé ont opté pour une autre organisation du travail, notamment le télétravail, pour freiner la pandémie, le gouvernement a accéléré l'approbation de la proclamation sur les transactions électroniques, qui établit un Conseil national de l'économie numérique et fournit une base juridique pour l'utilisation des messages et documents électroniques dans les échanges avec le gouvernement et les entreprises.

- ▶ **Les technologies numériques contribuent à stimuler la productivité agricole en Afrique.** En fournissant aux agriculteurs un accès à des informations sur les conditions météorologiques, les technologies disponibles (semences améliorées, engrais et tracteurs) et la meilleure façon de les utiliser, les technologies numériques facilitent leur adoption. Dans plusieurs pays africains, au Kenya, au Rwanda et au Nigéria, les technologies numériques facilitent l'accès des agriculteurs à des marchés en amont et en aval en fournissant des informations sur les prix, en améliorant l'adéquation entre vendeurs et acheteurs, et en permettant par voie numérique une action collective pour accroître l'inclusion des agriculteurs dans les chaînes de valeur agroalimentaires et leur pouvoir de négociation. Les technologies numériques permettent également d'améliorer le contrôle qualité et la traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire, comme en témoigne le système namibien d'identification et de traçabilité du bétail.
- ▶ **Des pays africains renforcent leur système de santé publique.** Malgré une forte incertitude, les taux d'infection et de décès dans la région n'a pas été aussi important que prévu. À la fin septembre 2020, la région comptait un cas confirmé pour 1 000 habitants et environ 25 000 décès. Ces chiffres relativement faibles peuvent en partie s'expliquer par la bonne réactivité des gouvernements, le respect de la science et l'intégration de solutions innovantes. S'inspirant des leçons des épidémies précédentes, les pays africains ont mis en œuvre des stratégies de communication efficaces et des mesures d'endiguement rigoureuses. Cependant, la crise sanitaire n'est pas terminée, et les gouvernements doivent poursuivre les campagnes de santé publique et continuer à renforcer les systèmes de santé publique pour éviter des rechutes et prévenir la propagation de futures pandémies.
- ▶ **Les pays africains renforcent leur système de protection sociale en tirant parti des technologies numériques.** Alors que la pandémie de COVID-19 affecte des vies et des moyens de subsistance, les gouvernements dans la région ont mis en œuvre des mesures d'urgence inédites pour atténuer l'impact sur les populations. À la mi-septembre, 46 pays avaient mis en place 166 mesures de protection sociale, dont 84 % pour les programmes d'assistance sociale. Les technologies numériques ont permis d'étendre la couverture des filets sociaux et de protéger les bénéficiaires dans un contexte de distanciation sociale. Les pays ont utilisé différentes approches pour augmenter les paiements, notamment les comptes d'argent mobile dans le cadre du « programme Novissi » au Togo, et les portefeuilles électroniques en Namibie. La baisse des frais de transaction au Rwanda et au Kenya a également permis de stimuler les paiements numériques.
- ▶ **Certains pays africains ont accéléré leur programme de réformes structurelles.** L'Afrique du Sud a récemment annoncé des réformes radicales pour faire face aux pénuries d'énergie et réduire sa dépendance vis-à-vis de l'entreprise de service public ESKOM. Des compagnies privées ont été invitées à soumettre des offres pour fournir de l'énergie renouvelable supplémentaire au réseau, et les municipalités peuvent s'approvisionner directement en électricité auprès des producteurs d'énergie renouvelable du secteur privé, mettant ainsi fin au monopole d'ESKOM. Les entreprises sont désormais autorisées à produire de l'électricité pour leur propre usage. Au Nigéria, le gouvernement a pris des mesures importantes pour réformer son régime de subventions. Il a éliminé les subventions de l'essence et créé un mécanisme de tarification fondé sur le marché et sans plafonnement des prix. Le gouvernement éthiopien continue de progresser dans la déréglementation des télécommunications. En mai 2020, le gouvernement a publié un appel à des « manifestations d'intérêt » pour de nouvelles licences de télécommunications.

- ▶ **En Afrique de l'Est, le commerce intrarégional pourrait s'accroître en réponse à la pandémie de COVID-19.** La pandémie a entraîné une perturbation sans précédent du commerce mondial, la consommation et la production mondiales ayant fortement diminué. L'Organisation mondiale de la santé estime que le volume du commerce mondial de marchandises s'est contracté de 18,5 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2020, au plus fort des mesures de confinement. Les pays de la région les plus exposés au commerce mondial, notamment les exportateurs de matières premières, ont subi le plus gros coup de la pandémie. Le commerce intra-africain a été historiquement faible, mais il a progressivement augmenté avant la COVID-19. La plupart des flux commerciaux intra-africains ont habituellement lieu au sein des communautés économiques régionales (CER) grâce à la baisse des tarifs entre pays membres. Dans la Communauté de l'Afrique de l'Est, la pandémie semble avoir catalysé des flux commerciaux plus importants. Les exportations du Kenya vers le reste de la Communauté de l'Afrique de l'Est se sont redressées rapidement. Les exportations vers l'Ouganda et le Rwanda ont aujourd'hui dépassé les niveaux pré-COVID-19, et les réexportations vers la Tanzanie se sont fortement accélérées en juillet. Une mise en œuvre intégrale de la ZLEC peut favoriser une forte expansion du commerce intrarégional. La résolution des problèmes liés aux obstacles tarifaires et non tarifaires et la facilitation des échanges entre les pays de la région peut également favoriser le commerce entre les pays membres régionaux (PMR). La ZLEC peut également contribuer à promouvoir le développement de chaînes de valeur régionales et à organiser la production dans les pays de la région.

Rôle de la communauté internationale

- ▶ **L'Afrique subsaharienne a besoin de financements importants de la communauté internationale pour investir dans le capital humain, l'énergie et les infrastructures numériques et physiques.** Les pays de la région ont un espace budgétaire limité. Les déficits budgétaires dans la région vont se creuser, en moyenne de 3,5 points de pourcentage du PIB en 2020, un chiffre dérisoire par rapport au déficit budgétaire des États-Unis (9,7) et de la zone euro (6,8). Par conséquent, les perspectives d'une reprise soutenue et résiliente sont limitées sans assistance financière extérieure, dont une augmentation des dons et des financements concessionnels. La contribution à de tels investissements en Afrique subsaharienne serait assimilée à la fourniture d'un bien public mondial. La région abrite le plus grand nombre de pays en situation de fragilité ou de conflit, certains poussés par l'extrémisme religieux, et la COVID-19 pourrait aggraver la situation. Il est crucial de s'attaquer à ces problèmes avant qu'ils ne menacent la sécurité régionale et mondiale. La région est potentiellement un grand marché pour le commerce et les investissements mondiaux. Elle a créé la plus grande zone de libre-échange au monde en termes d'adhérents, ce qui en fait un marché de 1,3 milliard d'individus et de 3,4 billions USD d'activité économique. A l'horizon 2050, la région représentera un tiers de la population active mondiale. La jeunesse africaine stimulera la demande d'emploi et deviendra le moteur de la croissance mondiale à l'avenir.
- ▶ **Un meilleur accès à l'aide publique concessionnelle sera nécessaire.** L'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI) – qui accorde une suspension du service de la dette aux pays les plus pauvres pour les aider à gérer l'impact de la pandémie – a fourni un répit salutaire à certains pays. Cependant, jusqu'à présent, la participation à cette Initiative n'a conduit qu'à de faibles économies potentielles pour les pays africains (5,2 milliards USD pour les pays participants), tandis que les craintes de déclassement par les agences de notation en cas de participation de créiteurs privés engendrent des problèmes de coordination. Compte tenu de la nature de la crise COVID, un meilleur accès aux financements concessionnels officiels est nécessaire pour aider les pays à faible revenu de la région à sortir de cette crise en protégeant les personnes les plus vulnérables économiquement sans compromettre la reprise et la croissance.